



# Obtenir des compétences de base en prévention

## Publics

Toute personne en charge d'une mission de prévention des risques professionnels et toute personne devant valider des compétences de base en prévention pour pouvoir s'inscrire à certaines formations.

## Objectif

- Acquérir les connaissances et outils de premier niveau pour agir sur les risques professionnels.

## Contenu

- La situation de l'entreprise au regard de la prévention de risques :
  - les objectifs généraux de la prévention,
  - la situation de l'entreprise par rapport à son secteur d'activité.
- Les acteurs internes et externes de la prévention.
- Les risques d'atteinte à la santé des personnes :
  - les composantes d'une situation de travail liées au risque,
  - l'Outil d'Identification des Risques.
- Les mesures de prévention des risques professionnels : proposition, hiérarchisation, mise en œuvre, suivi.
- La sémantique et les modélisations nationales de base concernant l'accident du travail et la maladie professionnelle.

## Méthodes pédagogiques

- Exercices d'application.
- Études de cas.

## Durée

2 jours soit 14 heures.

## Validation

A l'issue de cette formation une attestation de fin de formation sera remise aux stagiaires.

## Modalités d'inscription

La formation est animée par les Contrôleurs de Sécurité et les Ingénieurs-Conseils du Service Prévention de la CARSAT Normandie.